



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

MAGAZINE

Février
2021

N°04

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Retour sur ...

p. 4-5

Edito du Président de la CDC

p. 6

Découverte du télétravail

p. 20-21

#jemangelocal

p. 24-25

Les gens d'ici

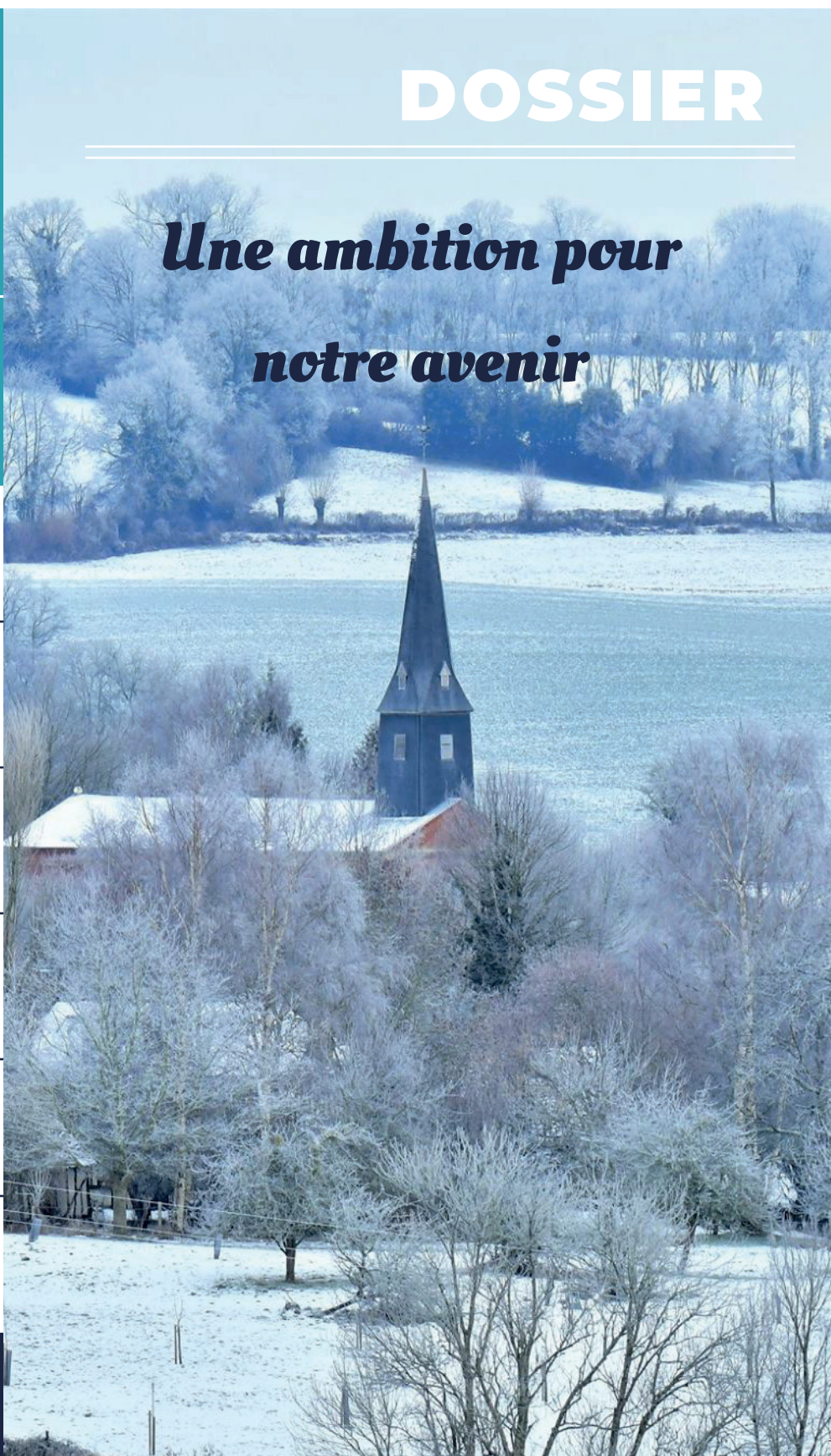
p. 28

Agenda culturel

p. 30-31

DOSSIER

*Une ambition pour
notre avenir*



Contacts de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault

DIRECTION GÉNÉRALE

Marie-Françoise Duvignac
direction.generale@cdcvam.fr

SECRÉTARIAT GENERAL

Anita Levallois
secretariat.general@cdcvam.fr

SERVICES TECHNIQUES

Bruno Levannier - Benjamin Marais
s.techniques@cdcvam.fr

URBANISME

Karine Presier - Nathalie Dumontier
Anita Cochepain
urbanisme@cdcvam.fr

S.P.A.N.C.

Tiphanie Beague - Nathalie Dumontier
spanc@cdcvam.fr

HYGIENE DES LOCAUX

Jérôme Bignon
hygiene@cdcvam.fr

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Simon Bordeaux
securite@cdcvam.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Laurent Chiesa
service.dechets@cdcvam.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE

Adeline Giraudet
contact@cdcvam.fr

RESSOURCES HUMAINES

Sophie Mahé - Frédérique Bazillier
ressourceshumaines@cdcvam.fr

OFFICE DE TOURISME

Karin Baddely
office.de.tourisme@cdcvam.fr

FRANCE SERVICES

Hélène Vive - Corinne Fay - Virginie Cochon
franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

FINANCES

Nadine Lecache - Frédérique Bazillier -
Christine Bricard
finances@cdcvam.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Raymond Lapie
ecole.musique@cdcvam.fr

MÉDIATHÈQUES

Christian Bouillie - Caroline Lucas
mediatheque@cdcvam.fr

ÉCONOMIE

Agathe Bouchart
economie@cdcvam.fr

COMMUNICATION ET SITE INTERNET

Marina Khalidi
site.internet@cdcvam.fr

INFORMATIQUE

Olivier Hébert
informatique.internet@cdcvam.fr

PETITE ENFANCE

Crèche Jardin de Colas
Stéphanie Picard
lejardindecolas@orange.fr

RAMII

Catherine Martin
ramii@cdcvam.fr

ENFANCE & ADOS

Patricia Lemarignier (*Le Sap et Gacé*)
Bessy Mairet (*Le Merlerault*)
Mathilde Gaudemer (*Vimoutiers*)
enfance@cdcvam.fr

RESTAURATION

Anita Levallois - Sophie Mahé
restauration.scolaire@cdcvam.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

Anita Levallois - Sophie Mahé
scolaires@cdcvam.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Simon Bordeaux
sports.equipements@cdcvam.fr

CHEMINS RANDONNÉE

Patrice Valette
06 47 44 73 06

Un seul numéro pour contacter tous les services de la CDC VAM

📞 02 33 67 54 85

ÉCOLES PUBLIQUES

Ecole maternelle Edgar Degas Gacé
Cour Fleuriel - 61230 Gacé | 02 33 35 61 68
ce.0610473h@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Edgar Degas Gacé
Rue d'Orléans - 61230 Gacé | 02 33 35 50 22
ce.0610473h@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Ernest Millet Nonant le Pin
Route de Gacé - 61240 Nonant-le-Pin | 02 33 39 97 45
ce.0610554w@ac-caen.fr

Ecole maternelle et élémentaire Crouttes
Le bourg - 61120 Crouttes | 02 33 39 07 73
ce.0610433p@ac-caen.fr

Ecole maternelle Jean de la Varenne Vimoutiers
Rue Alain II - 61120 Vimoutiers | 02 33 39 01 72
ce.0610686P@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Gustave Flaubert Vimoutiers
10 rue Roger Montgomery - 61120 Vimoutiers | 02 33 39 00 77
ce.0610686P@ac-caen.fr

Ecole maternelle Vallée de la Risle Ste Gauburge-Ste Colombe
Place de la Mairie - 61370 Ste-Gauburge-Ste-Colombe | 02 33 34 03 74
ce.0610989u@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Vallée de la Risle Ste Gauburge-Ste Colombe
Rue du Perche - 61370 Ste-Gauburge-Ste-Colombe | 02 33 34 04 79
ce.0610989u@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Echauffour
Rue de la Poste - 61370 Echauffour | 02 33 34 02 90
ce.0610989u@ac-caen.fr

Ecole maternelle Jeanne Morin Le Merlerault
14 bis route de Granville - 61240 Le Merlerault | 02 33 35 43 92
ce.0610529u@ac-caen.fr

Ecole élémentaire Raymond Queneau Sap en Auge
10 rue Eugène Foulon - 61470 Sap en Auge | 02 33 39 47 57
ce.0611154y@ac-caen.fr

ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT

Ecole Ange Gardien Sainte Thérèse Gacé
7 boulevard de la Gare - 61230 Gacé | Tél. : 02 33 35 53 12
Email : ange-gardien-ste-therese@orange.fr
Email : ce.0611257k@ac-caen.fr

Ecole Notre Dame Vimoutiers
10 avenue du Maréchal Leclerc - 61120 Vimoutiers | Tél. : 02 33 39 02 43
Email : ce.0610866k@ac-caen.fr

Ecole Saint Joseph Le Merlerault
Route d'Echauffour - 61240 Le Merlerault | Tél. : 02 33 35 41 27
Email : ecolestjo.merlerault@orange.fr

Impression: Hérault
imprimeur
Exemplaires: 8500

VAM Magazine
Directeur de
publication:
Sébastien Gourdel
Création graphique:
Floriane Mauduit

Vimoutiers

15 Rue Pernelle
contact@cdcvam.fr
02 33 67 54 85
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Gacé

Place du château
02 33 67 08 59
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Merlerault

Place de l'hôtel de ville
02 33 67 19 41
Du lundi à vendredi
8h30 à 12h - 13h30 à 17h

Sommaire

PAGE 4-5
Retour sur ...

PAGE 6
Le mot du président

PAGE 7-19
Dossier

PAGE 20-21
Économie

PAGE 22-23
Transition
environnementale

PAGE 24-25
#Jemangelocal

PAGE 26-27
Comment ça marche?

PAGE 28
Les gens d'ici

PAGE 30-31
Agenda

Président Sébastien GOURDEL

1^{er} Vice-Président
Jean Grimbart
Finances

2^{ème} Vice-Président
Gérard Rosé
*Ressources humaines
Affaires scolaires*

3^{ème} Vice-Présidente
Martine Gressant
*Développement
économique*

4^{ème} Vice-Président
Stéphane Dif
*Tourisme, chemins
de randonnée et culture*

5^{ème} Vice-Présidente
Agnès Laigre
Services à la population

6^{ème} Vice-Présidente
Marie-Christine Liard
*Enfance et petite
enfance*

7^{ème} Vice-Président
Philippe Bigot
Déchets

8^{ème} Vice-Président
Michel Bigot
Voirie

9^{ème} Vice-Président
Paul Langlois
Bâtiments

10^{ème} Vice-Président
Karim Bounab
Urbanisme

11^{ème} Vice-Président
Christophe Bignon
*Transition environnementale,
Spanc et gestion des milieux
aquatiques et prévention des
inondations*

Directrice Générale
des Services
**Marie-Françoise
Duvignac**

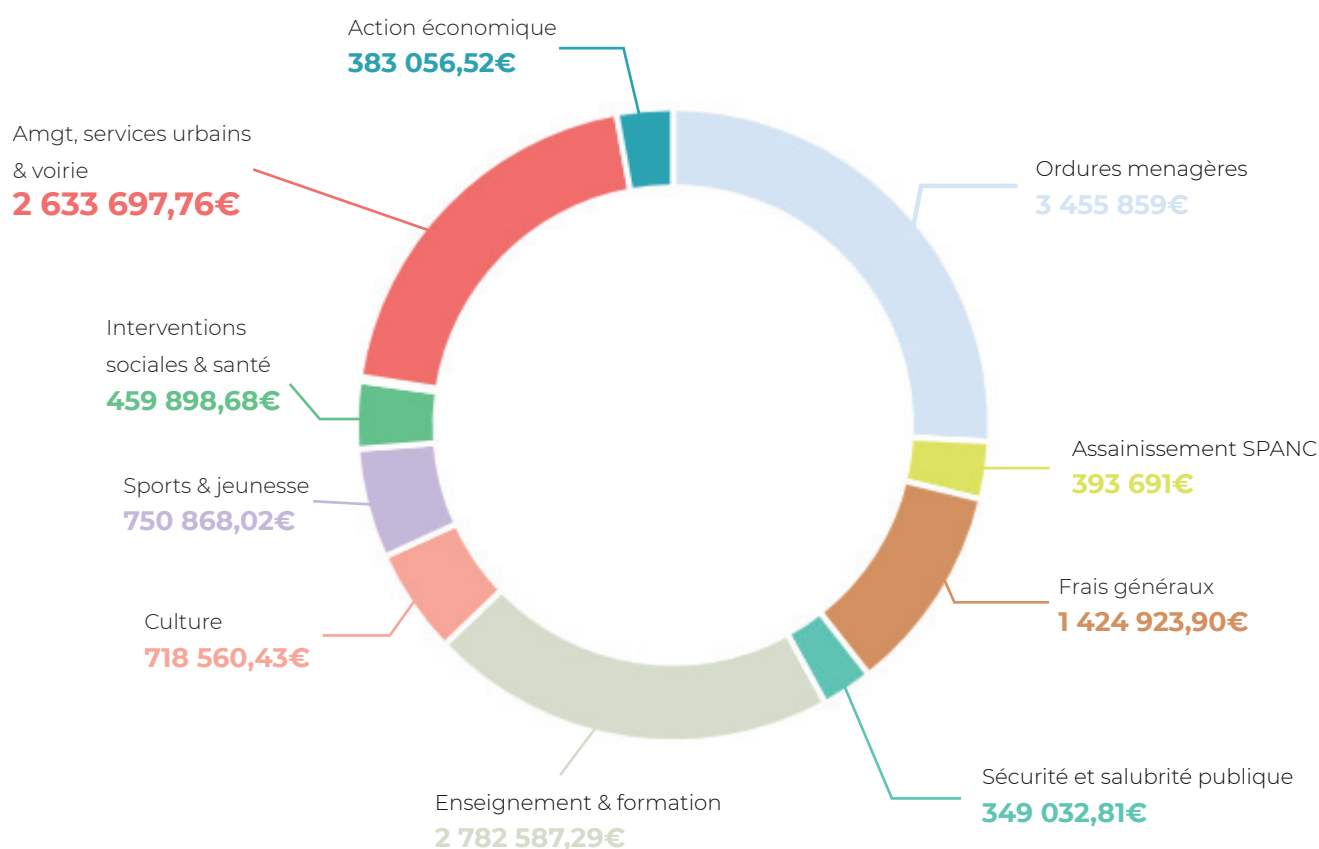
L'année 2020

2020, malgré la covid qui a perturbé le fonctionnement de la communauté de communes, a été riche en projets et a vu la concrétisation de certains investissements initiés depuis 2017, date de création de la CDC VAM. Les services ont tous été mobilisés afin d'assurer la continuité du service public, la sécurité des bâtiments. La mise en place des gestes barrières et la protection des agents et des publics qui fréquentent nos équipements n'a pas été neutre financièrement. On peut estimer l'enveloppe dédiée à 34 192 €. La communauté de communes s'est en outre dotée de 3 nébuliseurs pour effectuer des désinfections après repérage de cas COVID dans les salles gérées par la communauté de communes et notamment les écoles.

En plus des 13 381 252 € de dépenses, la communauté de communes a consacré 1 100 000€ au remboursement de sa dette en 2020. Cette dernière atteint 9 500 000€ en fin d'année.

L'objectif des années à venir sera de concilier diminution de la dette et poursuite des investissements nécessaires au territoire.

13 381 252,70€ dépenses d'investissement et de fonctionnement



Le programme d'investissement de 2020



> Livraison du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire Pluridisciplinaire de Vimoutiers aux professionnels de santé. Ils ont commencé leurs activités dès début janvier. En 2020, il aura été dépensé 274 887,88 €. Le PSLA est désormais loués à trois médecins généralistes, un kinésithérapeute, deux dentistes, un psychothérapeute, une podologue, deux cabinets infirmiers et une orthophoniste.

> La fin des travaux du Pôle enfance du Merlerault qui hébergera l'école maternelle du RPI, le centre de loisirs du Merlerault, le RAMII et le service du restaurant scolaire mutualisé qui accueillent les enfants de l'ensemble du RPI.

> Deux nouveaux tennis extérieurs ont été livrés à Vimoutiers, soit 126 187,44 €. L'intervention dans le secteur sportif a été de 158 623,15€

> Des travaux de voirie conséquents avec la fin du programme 2019 dont les travaux ont été majoritairement différés en 2020, comme l'aménagement du bourg de Nonant le Pin soit un investissement total de 1 311 191,83€

> La fin des travaux extérieurs de l'école de musique intercommunale pour la somme de 105 554,34 €. Travaux qui ont été complétés pour le service culturel à hauteur de 115 033,32€ par le centre socio culturel de Gacé, la médiathèque et l'école de musique.

D'autres travaux ont été réalisés. Les services techniques et administratifs ont été dotés de nouveaux matériels informatiques pour 125 079€. Enfin, les services techniques sont intervenus dans chacun des bâtiments communautaires et ont réalisés des travaux dits en régie pour une valeur de 126 538,23 € prolongeant la vie des équipements et améliorant le quotidien des professionnels qui travaillent dans nos services



LE MOT DU PRESIDENT

Ce 4^{ème} numéro du VAM magazine revêt un caractère particulier à différents titres.

Avant tout car il est traditionnellement l'occasion de vous présenter les vœux de notre communauté de communes à tous ses habitants. Je vous présente donc, en mon nom, au nom de Mesdames et Messieurs les Vice-Président.e.s et au nom de tous les agents de notre collectivité, mes vœux de santé, de sérénité, de bonheur et de petites et grandes joies du quotidien et de la vie. Cette année 2021 démarre dans un contexte particulier mais surtout troublant de par l'incertitude des jours et des semaines à venir face à une pandémie inédite liée à la COVID-19. Les mois passés ont été difficiles pour nous tous et nous savons que cette pandémie n'est pas terminée et rythmera encore nos vies sur une bonne partie de l'année 2021.

Je tiens d'abord à dire que cette crise aura révélée qui sont les vrais héros de notre quotidien. Médecins, corps médical, soignants, aides-soignants, auxiliaires de vie mais aussi toutes celles et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de nos services du quotidien. Tous ont répondu présents. Tous ont été là, à nos côtés, pour nous permettre de faire des courses, pour assurer le ramassage de nos ordures ménagères, pour assurer l'éducation de nos enfants, ... La collectivité, au sens large du terme, ne saura jamais suffisamment vous remercier. Et je fais le vœu que nous ne l'oublions pas dans quelques mois en valorisant certaines professions, en continuant à privilégier la proximité et notamment dans nos commerces, chez nos artisans. Nous sortirons de cette crise de manière durable si nous privilégions tous cette proximité.

Ces vœux sont aussi les premiers de cette nouvelle mandature. Après le renouvellement des conseils municipaux, les conseillers communautaires m'ont confié la Présidence de notre communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault. Il s'agit pour moi d'un immense honneur que de présider notre collectivité. Je mesure aussi pleinement la lourde tâche que cela représente. Il s'agit aussi d'un renouvellement de la gouvernance de notre collectivité mais que je souhaite inscrire dans la poursuite des actions menées sur le précédent mandat. Je souhaite donc ici rendre un hommage appuyé à tout ce qu'à pu être réalisé pour construire les Vallées d'Auge et du Merlerault. Cela a été une lourde tâche parfaitement menée par Madame Marie-Thérèse Mayzaud dont il faut saluer et remercier de son dévouement, de son humanisme et de sa profonde conviction en un avenir commun et collectif. Aussi, je sais combien Marie-Thérèse Mayzaud a pu compter mais surtout partager ces valeurs avec Madame Nelly Nogues et Monsieur Luc Feret que j'associe à ces remerciements.

Enfin ces vœux, c'est aussi, et ce sera surtout dans ce numéro, un moment privilégié de parler de l'avenir. Cet avenir nous devons le porter haut et loin. Notre territoire le mérite mais surtout, vous le méritez ! Soyons fiers de notre territoire, soyons fiers de notre environnement absolument remarquable, soyons fiers de notre patrimoine, de notre histoire, soyons heureux de notre qualité de vie. Elle est là notre richesse. Nous savons tous le déclin démographique, économique que nous connaissons depuis plusieurs décennies. Est-ce une fatalité ? Non, certainement pas, et nous ne pouvons pas nous résigner pour les générations futures. À travers ce numéro vous découvrirez un projet de territoire qui ne pose que quelques bases pour cet avenir. Cet avenir c'est vous qui le construirez à travers vos actes de la vie quotidienne, à travers votre investissement dans la vie locale, en portant des projets et en étant entrepreneurs de notre territoire. Engageons donc cette nouvelle année avec optimisme, ambition, solidarité, transparence et équité. Ce sont en tout cas mes engagements pour la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault.

Belle année à vous, protégez-vous !

Sébastien Gourdel,



DOSSIER

***Une ambition
pour
notre avenir***

PRÉSENTATION



14 779 habitants



532 km²



5 351 emplois



6 EHPAD
1 foyer
3 PSLA
2 maisons
de santé



3 collèges
8 écoles
sur 14
sites



2 espace
France
Services
1 en cours
1 antenne



238
commerces



9 753
logements



7 AOC
4 IGP



38%

de la population
a plus de 60 ans



40,10%

de la population
de +15 ans sont
célibataires,
veufs(ves), ou
divorcés



72,60%

de la population
non scolarisée a un
diplôme inférieur
au bac



14,78%

des actifs sans
emploi



- 223

habitants/an en
moyenne sur 5
années

14,6% a - de 15 ans
12,6% entre 15 et 29 ans
14,1% entre 30 et 44 ans
20,7% entre 45 et 59 ans
22,3% entre 60 et 74 ans
15,7% a 75 ou +

34,9% sans diplôme
6,4% niveau BEPC
31,3% niveau CAP, BEP
13,7% niveau bac
13,7% niveau bac +

29,34% chez les
- 24 ans

- 111,5 hab. dû au solde
naturel
- 111,5 hab. dû au solde
migratoire



14,88%

taux de vacance du parc
des 9753 logements
composé à 83,5% de
maisons
66,2% des logements
construits avant 1970

14,5% de résidences
secondaires



18 680€

médiane du revenu
disponible par unité de
consommation

20 600€ en
Normandie
19 530€ dans l'Orne

Taux de pauvreté
18,8%



1 683

établissements
actifs

26,2% (9,5% des postes salariés) en agriculture
6,2% (30,4% des postes salariés) dans l'industrie
9,6% (5,8% des postes salariés) dans la construction
46,0% (24,6% des postes salariés) dans les
commerces, le transport & services
12,1% (29,7% des postes salariés) dans
l'administration, l'enseignement, la santé et le
medico-social

Poids de la sphère présentielle :
53,7% des emplois
50,8% des établissements



77,9%

des déplacements
pour se rendre au
travail s'effectuent
en voiture

7,6% des déplacements à pieds
9,9% sans déplacements
2,2% en transports en commun
1,6% en deux roues motorisées
0,9% en vélo

Une ambition pour notre avenir



La CDC VAM, à l'instar des autres territoires ruraux, connaît depuis ces quarante dernières années, une baisse démographique. L'enrayer, telle est l'ambition du projet de territoire sur lequel travaille la nouvelle assemblée communautaire de la CDC VAM. Une démographie en baisse (17 750 habitants en 1982, 14 779 en 2017 ; source Insee) cela génère invariablement des emplois en moins que ce soit dans le domaine de l'artisanat ou des services. C'est pourquoi il est nécessaire de donner aux plus jeunes des perspectives d'avenir, et aux plus anciens la possibilité d'y vieillir en toute quiétude. Cette ambition nécessite de se réinventer afin de permettre à ce territoire rural de se développer sur la base de l'économie résidentielle. Cela passe par le maintien d'une qualité de vie et de services

permettant à tous d'y vivre pleinement heureux. Et de donner l'envie à d'autres, jeunes et moins jeunes, de venir s'y installer pour couler des jours paisibles dans un cadre et un environnement privilégié dont on réalise, d'autant plus dans ce contexte de crise sanitaire, le bonheur que l'on a d'y vivre. Les citadins ne s'y trompent d'ailleurs plus. Ils sont légion depuis ces derniers mois à rechercher leur coin de paradis sur notre territoire. La CDC VAM réunit des valeurs qui, demain, seront des valeurs déterminantes et indispensables dans le choix de son installation. Afin de répondre aux besoins de la population, les enjeux seront de pouvoir les satisfaire, sachant que des choses existent et que d'autres sont à améliorer. Ces enjeux s'articulent autour de quatre axes qui constituent aussi la feuille de route : les services à la population ; la transition environnementale ; le produire local et l'agri alimentaire ; la qualité de vie et l'économie résidentielle.

Les services à la population

La CDC VAM couvre 46 communes. Son territoire, tout en longueur, s'étend sur 500 km². La volonté est de permettre que les services du quotidien de la CDC VAM soient au plus proche de ses habitants.



PROXIMITÉ

Le concept Maison des VAM verra le jour dans le courant de l'année 2021. Elle abritera bien évidemment la Maison France services et ses antennes. Elle sera implantée dans cinq pôles du territoire : Gacé, Le Merlerault, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Sap-en-Auge et Vimoutiers. On pourra y prendre rendez-vous avec les agents de la CDC pour des questions en lien avec l'urbanisme, le Service public d'assainissement collectif, par exemple. Chacune sera dotée d'un espace de coworking (hormis Vimoutiers qui possède un télécentre) et d'un point d'information touristique. Elles fonctionneront avec, au minimum, un agent d'accueil. Leur implantation s'effectuera dans des structures existantes, pour quatre d'entre elles.



MOBILITÉ

La CDC VAM finance un transport à la Demande (Camembus, TransGaceBus, ReSO AP) qu'il conviendra de conforter et développer. En mars 2021, dans le cadre de la loi LOM (loi d'orientation des mobilités), l'assemblée communautaire sera amenée à statuer si la CDC VAM prendra pleinement en mains les questions de mobilité, ou bien elle déléguera cette compétence à la Région Normandie.



SANTÉ

Différentes actions seront menées directement auprès d'étudiants en médecine, afin de changer l'image qu'ils ont de la pratique de la médecine en milieu rural (lire la rubrique Accès aux soins). Ces actions seront conduites en complémentarité de celles engagées par le conseil départemental de l'Orne et le conseil régional.





L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE

La CDC VAM poursuit ses actions en direction des plus jeunes, en proposant des solutions de garde, de la crèche aux centres de loisirs.



CULTURE

La CDC VAM alloue annuellement un budget de 900 000 € à ce secteur (médiathèques, école de musique, saison culturelle). Là aussi, la volonté est de conforter ce qui existe.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La CDC VAM gère une petite dizaine d'équipements dont la piscine de Gacé, pour laquelle un projet de rénovation sera engagé sous la mandature.



Transition environnementale

L'une des richesses du territoire de la CDC VAM, c'est son environnement. En limiter les impacts pour le préserver tout en l'orientant vers des enjeux d'avenir, tels sont les objectifs qui animeront nos actions.



COLLECTIVITÉ

Le parc immobilier de la CDC VAM recense une cinquantaine de bâtiments (écoles, bâtiments administratifs, infrastructures sportives). L'objectif sera de limiter la consommation énergétique par une meilleure isolation de ses bâtiments tout en envisageant des solutions pour produire sa propre énergie, quand cette solution sera possible.



PARTICULIERS

La CDC VAM accompagnera les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs démarches et leurs projets d'amélioration de leur habitat, via un guichet unique à la Maison des VAM, pour les informer des dispositifs de l'Etat et des aides existantes, tout en renouvelant une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur au moins trois ans, à compter de 2021. Cette OPAH sera axée sur la performance énergétique et l'insalubrité.



DÉCHETS

La politique de la CDC VAM s'articule autour de trois axes : le tri (voir la rubrique dédiée à la Transition), la réduction des déchets et la valorisation. La collectivité mène une réflexion sur la collecte des déchets afin d'harmoniser celle-ci à l'échelle du territoire, dans les trois ans à venir. Il s'agira également de développer des filières de valorisation sur le territoire (seconde partie du mandat)



ENVIRONNEMENT

La préservation du caractère bocager du territoire est formalisée dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'ex Pays du camembert, PLUI amené à s'intégrer, dans les années à venir, au PLUI à l'échelle des VAM dont l'étude vient d'être engagée. A titre indicatif, tout projet d'arrachage de haies par un exploitant agricole doit préalablement faire l'objet d'une autorisation délivrée par une commission ad hoc. Concernant le milieu aquatique, la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est déléguée à trois syndicats auxquels la CDC VAM adhère : Syndicat de La Risle et Charentonne, Syndicat Mixte du Bassin Versant de La Touques et Syndicat Mixte du Bassin de la Dives.



TRANSPORTS DOUX

Favoriser les déplacements du quotidien avec des modes de transport doux (à pied ou à vélo) sera au programme de la mandature avec la création de voies cyclables et piétonnières.

Le produire local et l'agri-alimentaire

Le territoire de la CDC VAM se distingue par l'excellence de son terroir et de ses produits fermiers et/ou AOP, tel le camembert, le cidre, le calvados, le pommeau et bien d'autres, dont la qualité est reconnue par ceux qui les connaissent. Faire savoir au plus grand nombre ces savoir-faire, tout en s'inscrivant dans une démarche de reconquête de productions locales sera l'un des chevaux de bataille de la CDC VAM. Cela se manifestera par un accompagnement destiné à favoriser le développement de la transformation des productions agricoles, soit par les exploitants eux-mêmes, soit par des transformateurs, dans le but de renforcer la compétitivité de ces entreprises, afin que les exploitants aillent chercher plus de valeur ajoutée dans la chaîne de valeur. Pour d'autres, il s'agira de les maintenir, voire de leur permettre de se développer.

Les leviers sont de deux ordres : la mutualisation des moyens, à l'exemple du projet porté par la CDC VAM sur la construction d'un nouvel abattoir de volailles sur le secteur de Gacé, qui permettra le développement de l'activité des éleveurs et de favoriser l'installation d'autres; l'accompagnement dans la communication et la commercialisation des produits avec des opérations de sensibilisation des consommateurs locaux et l'intégration des productions dans la restauration collective (Ehpad, restaurants scolaires où la CDC VAM sert en moyenne 535 repas/jour). Ces actions s'inscriront dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) sur lequel la CDC VAM va commencer à travailler en 2021. Ce PAT est une démarche collective en lien avec les exploitants. Il a une dimension économique, environnementale (notion de circuit-court et d'anti gaspillage) et sociale (axée sur l'éducation alimentaire).



L'agriculture sur le territoire de la CDC VAM



601
exploitations



86%
de terres agricoles



Label AOP

Camembert de Normandie
Calvados Pays d'Auge
Livartot - Pont l'Évêque
Pommeau de Normandie



15 644 hectares
labelisés Natura 2000



812
actifs agricoles



11%
des éleveurs du
département

Label IGP

Volaille de Normandie
Boeuf/Volaille du Maine
Porc de Normandie
Cidre de Normandie

Qualité de vie et économie résidentielle



Maintenir, voire améliorer, la qualité de vie qu'offre le territoire de la CDC VAM est un enjeu majeur pour inciter la population à y demeurer tout en donnant à d'autres, l'envie de venir s'y installer. L'évolution positive de la démographie sera déterminante pour le territoire afin de favoriser l'économie résidentielle, l'une des clefs, avec le tourisme vert, du développement de ce territoire rural non dénué d'atouts.

La qualité de vie passe par des qualités paysagère et environnementale dont il n'est pas dépourvu, loin s'en faut. Près de 30 % du territoire sont classés Natura 2000.

La qualité de vie passe par les services à la population et les commerces de proximité. La CDC VAM en dénombre 125 (source BPE 2018). C'est un territoire également riche de savoir-faire dans le domaine de l'artisanat.



L'ambition sera de valoriser ces atouts, tout en renforçant ce qui manque en matière de services liés à la santé, à la mobilité, à la culture, afin d'offrir une qualité de vie à de jeunes familles avec des enfants, d'offrir une qualité de vie à de jeunes retraités et d'offrir une qualité de vie aux aînés en leur permettant de vieillir sereinement grâce aux services nécessaires à leur prise en charge. Le secteur du médico social et tout ce qui a trait à la dépendance génère près de 600 emplois sur les 5 351 recensés sur la CDC VAM. (source Insee 2017)

Répondre aux attentes de la population et en attirer de nouvelles permettront assurément d'instaurer ce cercle vertueux nécessaire au développement de ce territoire rural. C'est ce à quoi la CDC VAM s'emploiera.

QUI FAIT QUOI ?

LES ÉTAPES DE LA DÉCISION

Le Conseil Communautaire est composé de 70 délégués représentant les 46 communes qui la composent. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les délégués communautaires sont issus du scrutin de liste lors des élections municipales. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils sont désignés par le Conseil Municipal.

**46 COMMUNES
FORMENT LA CDC
DES VALLÉES D'AUGE
ET DU MERLERAULT**



ORGANE DÉLIBÉRANT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**70 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES
ISSUS DES 46 COMMUNES**

Il se réunit régulièrement, débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de la CDC.



INSTANCE DE DÉCISION

LE BUREAU

23 membres dont :

- > 1 Président
- > 11 Vice-président
- > Les maires des bourgs centre
- > Complété par des membres élus



Il se réunit pour assurer la gestion des affaires courantes de la collectivité et préparer les délibérations du Conseil Communautaire.

INSTANCES DE CONCERTATION

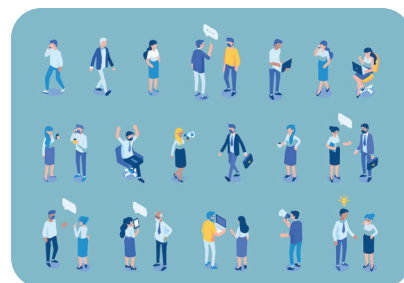
LES COMMISSIONS

**Conseillers communautaires
et municipaux**



Les commissions thématiques échangent et élaborent des propositions, qui seront soumises à l'analyse du bureau ou au vote du Conseil Communautaire.

**LA CONFÉRENCE
DES MAIRES**



46
maires

L'échange et la réflexion sont au cœur de cette instance où les orientations et grands projets du territoire sont étudiés.

LA DÉMARCHE DU PROJET DE TERRITOIRE



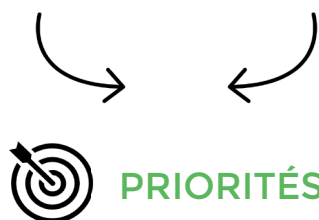
PACTE FINANCIER ET FISCAL HARMONISATION

Faire un bilan financier de la nouvelle CDC VAM, définir les moyens disponibles pour un projet commun et harmoniser les compétences pour qu'un service soit le même en tout point de notre territoire.

PROJET TERRITOIRE



Définir les grands axes pour le développement du territoire à moyen et long terme.



PRIORITÉS



PLAN D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL

Décliner le plan d'investissement ainsi que le calendrier



SCHÉMA ORGANISATIONNEL

Comment s'organiser pour rendre service à la population



Plan d'actions
Objectifs
Mesure, contrôle, réajustement

Le télétravail, comment se concrétise-t-il dans les VAM ?

La crise sanitaire liée au covid-19 a changé nos habitudes de travail. Le télétravail est devenu une priorité. Rencontre avec 3 télétravailleurs.

Eline Belz, Néerlandaise, en résidence secondaire à Camembert



S'installer à Camembert, dans ce village ô combien emblématique, connu à travers le monde par son fromage à pâte molle et à croûte fleurie, a relevé d'une (heureuse) coïncidence pour Eline et Wolf Belz.

Ce couple de Néerlandais était en quête d'une résidence secondaire en France, une recherche qui les a amené à traverser le secteur de Vimoutiers, secteur qui les a suffisamment marqués par son charme pour qu'ils y concentrent finalement leurs recherches.

« *L'environnement y est préservé, il a du caractère et de beaux paysages* » souligne Eline. Deux ans plus tard et l'expérience d'un premier puis d'un second confinement passés dans leur havre de paix confirment qu'ils ont fait le bon choix.

Eline travaille au département des affaires publiques d'une coopérative de producteurs de fleurs aux Pays-Bas. Rester en France pendant les périodes de confinement lui aurait été impossible, sans le télétravail. « *Je ne pensais absolument pas que cela puisse être faisable* ». Les circonstances lui démontrent le contraire. Pour son plus grand bonheur. Car Eline espère bien, la crise sanitaire passée poursuivre l'expérience du télétravail, dès qu'elle le pourra, depuis Camembert. « *C'est idéal pour moi de rester là. Il y a une haute qualité de vie qu'il faut absolument préserver. Il y a aussi des commerces de haute qualité. Aux Pays-Bas, j'ai de la route à faire pour me rendre à mon bureau. Il y a de nombreux embouteillages et cela génère du stress* ». Le seul stress qu'elle pourrait entrevoir ici, c'est « d'avoir un problème de connexion » sans pour autant en avoir rencontré jusqu'à maintenant. « *Ça fonctionne bien. Je peux assurer mes rendez-vous en visio-conférence* ».

Cerise sur le gâteau, pour accéder à son bureau il n'y a que quelques marches à emprunter. Et une fois l'ordinateur fermé, elle savoure le plaisir de pouvoir se rendre dans son jardin et profiter de la quiétude des lieux, même si elle constate qu'en télétravail, elle consacre plus de temps à son travail. Le bémol, c'est « *le manque de liaison en bus, jusqu'à la gare de Lisieux* ». Mais à part ça « *l'air y est sain, il y a des oiseaux et la tranquillité. Il y a ici une ambiance calme, dans un monde très agité* ».

Alex Bouton, étudiant et auto-entrepreneur, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe



À 19 ans, Alex Bouton est un jeune qui, s'il aime avoir la tête en l'air avec les drones qu'il manie d'une main de maître, a néanmoins les deux pieds bien ancrés sur terre. Il mène de front une vie d'étudiant en 2e année à l'école supérieure de réalisation audiovisuelle, à Paris, et une vie professionnelle dans le cadre de sa société Drone Phoenix qu'il a créé en février 2020. La crise sanitaire liée à la Covid-19 ne lui facilite pas la tâche. Depuis chez ses parents où il vit, il poursuit néanmoins ses cours

par visio. « Je me rends à l'école à Paris environ une fois par semaine pour les cours de travaux pratiques. Le reste du temps, je travaille mes cours, chez moi ».

Ce qui lui manque le plus ? « C'est le relationnel. Je suis en seconde année et je n'ai jamais vu, en présentiel, l'ensemble des autres étudiants de ma promo. Les échanges et le contact humain, ça manque »

Alex s'emploie en parallèle, à développer son activité dans le cadre de sa société Drone Phoenix, une entreprise spécialisée dans les prises de vue aérienne au moyen d'un drone. Cette activité, strictement réglementée, lui permet de concilier sa passion pour l'aéromodélisme qu'il pratique depuis l'âge de 10 ans, et la vidéo. Son cursus n'est donc pas anodin. Il ajoute ainsi à sa compétence de pilote celle de cameraman et de monteur vidéo. Ses services s'adressent aussi bien aux entrepreneurs qui veulent communiquer sur leurs activités par exemple qu'aux collectivités (présentation d'une commune, d'un territoire) et qu'aux particuliers (prises de vue de leur maison). Il a notamment travaillé pour le compte de la ville de l'Aigle en réalisant la vidéo promotionnelle sur les parapluies de l'Aigle.

« J'ai des projets mais, avec le contexte sanitaire, ils ont été reportés à 2021 ». Alex formule le vœu en ce début de nouvelle année « de pouvoir me raccorder rapidement à la fibre optique » indispensable au développement de sa petite entreprise. Car si au plaisir qu'il éprouve de vivre à la campagne pouvait s'allier celui de pouvoir y travailler, Alex n'hésiterait pas une seconde : il s'y poserait.

À la CDC aussi, on pratique le télétravail !



Frédérique Bazillier assure tout ce qui a trait à la gestion des paies et aux déclarations des quelque 130 agents employés à la CDC VAM. Son bureau est au siège de la CDC VAM, à Vimoutiers. Le télétravail, elle l'a découvert à la mi-mars, lorsque le premier confinement a été décrété en France pour endiguer la pandémie du coronavirus. À l'instar de tous les agents dont la fonction le permettait, elle a poursuivi son activité à distance, en télétravail. Surtout, Frédérique a découvert qu'il lui était possible de travailler depuis chez elle, à Crouttes. « Au début je trouvais ça trop bien. Mais à la longue, ça devenait pesant. C'était tristounet de ne pas voir mes collègues ni d'avoir l'ambiance du bureau. Je me sentais isolée ». Depuis le déconfinement, en mai, elle alterne deux jours de travail chez elle et trois jours au bureau. Un fonctionnement qui lui convient bien. « Chez moi, étant donné que je suis seule en journée, il n'y a pas de bruit. Je suis plus concentrée et donc, je travaille plus vite, car je suis aussi moins dérangée qu'au bureau ». Le seul bémol à travailler chez elle c'est quand elle a des fichiers à télécharger. « Ça met plus de temps ». Alors, l'arrivée de la fibre optique est là aussi très attendue.

Le tri des déchets, ça change tout !

Le service déchets de la CDC VAM est créé depuis janvier 2020. Il gère la collecte et le tri des déchets ménagers (en porte-à-porte ou en apport volontaire via des plateformes), leur traitement et/ou leur valorisation, ainsi que la gestion des cinq déchetteries basées à Vimoutiers, Sap-en-Auge, Gacé, le Merlerault et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe.



Entretien avec le responsable, Laurent Chiesa.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, de nouvelles consignes de tri sont en vigueur. Pourquoi et qui est concerné ?

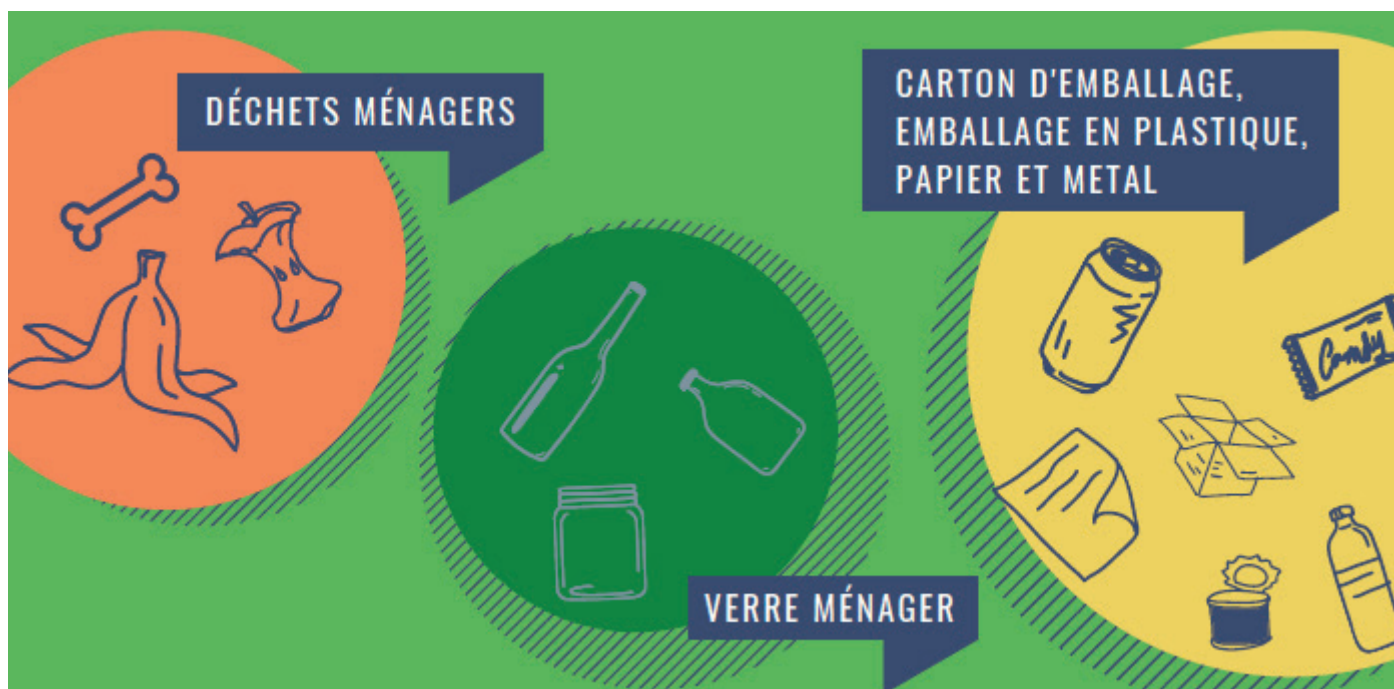
Le service Déchets de la CDC VAM a été créé suite aux dissolutions du Sicdom (Syndicat interdépartemental pour la collecte et la destruction des ordures ménagères) pour l'ex pays du camembert et du Smrtom (syndicat mixte pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères) pour les ex CDC des pays de Gacé et du Merlerault. L'objectif est d'harmoniser cette compétence dont la gestion était assurée différemment d'un syndicat à l'autre. Ces nouvelles consignes de tri sélectif en l'occurrence sont simplifiées au maximum pour permettre aux usagers de trier plus leurs déchets, et plus facilement, comme c'est déjà le cas depuis 2012 sur les 18 communes de l'ex CDC du Pays du camembert. Ces nouvelles consignes de tri sont à destination des 7 770 habitants répartis sur les 28 communes des ex CDC du pays de Gacé et celui du Merlerault.



Laurent Chiesa, responsable service déchets et ordures ménagères

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les papiers, les cartonnettes, les briques et les boîtes de conserve alimentaires ainsi que tout ce qui a trait aux emballages plastiques (se référer au guide du tri) sont réunis dans un seul et même container, au lieu de deux, identifié par un pictogramme jaune. Nos agents ont adapté les trappes sur les 83 containers du parc concerné. À Gacé, le ramassage se faisant en porte à porte, les usagers n'ont plus qu'un seul sac jaune. Pour le dépôt du verre en revanche, il n'y a aucun changement.



Pourquoi est-il utile de trier ?

D'une part parce que c'est bon pour la planète, cela permet de limiter l'impact sur l'environnement et d'économiser les ressources naturelles de la Terre, en recyclant certains déchets comme le plastique, le verre. D'autre part, c'est bon aussi pour le porte-monnaie des usagers car plus on trie, plus le tonnage des ordures ménagères diminue, et moins l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères (TOM) sera importante.

Traiter 1 tonne d'ordures ménagères, combien ça coûte ?

Pour notre territoire, les ordures ménagères sont acheminées vers le centre d'enfouissement aux Ventes de Bourse. Cette pratique est plus fortement taxée par l'Etat que l'incinération. La TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes) se monte cette année à 19,80 € TTC, la tonne. Elle a été multipliée par quatre en vingt ans et elle est appelée à augmenter de manière significative dans les années à venir. Ce montant s'ajoute au traitement qui se monte à 93,50 TTC, la tonne. Sans compter le coût de la collecte...

Qu'en est-il du tri sélectif ?

Il coûte aussi de l'argent entre la collecte et le traitement en centre de tri. Cependant, la collectivité a deux ressources de financement possibles avec la valorisation de matières qui sont alors vendues, et le soutien financier de l'éco organisme Citeo qui alloue des financements en fonction des performances de tri. Plus on trie de kilos par habitant, plus on a de soutien financier. Et c'est autant de déchets que l'on a en moins en ordures ménagères.

Et le tri sélectif, ça change quoi ?

Ça change notre mode de fonctionnement pour notre bénéfice mais aussi pour celui de l'environnement. C'est un petit geste facile à faire qui en entraîne bien souvent d'autres comme le compostage, la recherche des économies d'énergie etc. C'est en somme un petit geste pour l'utilisateur mais un grand geste pour l'environnement !

Découvrez les producteurs autour de chez vous

**Vincent Levavasseur, maraîcher bio sur sol vivant,
Ferme de l'Alliance à Pontchardon**



Ingénieur dans l'industrie, diplômé des Arts et Métiers, Vincent Levavasseur s'est réorienté, dès l'âge de 24 ans, vers « *un métier qui a du sens* ».

Avec sa femme Marie, ils s'installent en 2014 sur la ferme de l'Alliance à Pontchardon, une exploitation de onze hectares dont ils consacrent un hectare et demi au maraîchage bio sur sol vivant.

« *J'ai découvert cette année-là, le réseau maraîchage sol vivant. J'ai décidé de m'installer selon ces principes en me formant par le biais de*

l'association. On cultive sans charrue, sans motoculteur, sans binage, sans buttage. Cela recopie le cycle de l'auto-fertilité des sols. Il faut juste nourrir la terre en carbone avec l'apport de paille sur une épaisseur de 15 cm ou de copeaux de bois, à hauteur d'1 cm. Tout le reste, le vivant s'en charge ». Ce procédé présente également l'avantage, non négligeable, de faire l'économie du désherbage représentant en agriculture bio « *30 % du temps* ».

La Ferme de l'alliance a été novatrice en matière de transition de la prairie vers un système de légumineux, sans aucun travail de la terre. « *On a utilisé de la bâche où nous avons planté les légumes. Personne n'avait eu l'idée de le faire à l'échelle d'une exploitation en France* ». Elle est l'exemple « d'une réussite collective avec le réseau qui permet à cette pratique de se démultiplier. Actuellement, 20 personnes s'installent par an en maraîchage sur sol vivant en Normandie ».

La ferme de l'Alliance, qui compte aussi 500 poules pondeuses, écoule sa production par le biais des deux magasins de producteurs, La Béroutte à Livarot, et les P'tits bio du coin à Vimoutiers, ainsi que par le biais de magasins bio jusqu'à Caen. Une aventure « *incroyable* » dans laquelle Vincent Levavasseur ne regrette absolument pas de s'être lancé.

Les Vergers de la Morinière, à la Fresnais-Fayel

En franchissant les grilles du domaine des Vergers de la Morinière, on pénètre au sein d'une exploitation cidricole qui allie modernité et tradition, riche de savoir faire et d'une histoire familiale qui se perpétuent depuis cinq générations ! Astrid Hubert a succédé à son père Michel, en 2008. Elle a repris le flambeau de l'affaire familiale associée à son compagnon, Rodolphe Le Veillé.



Tous deux sont intarissables sur leur métier de producteur récoltant qu'ils évoquent avec enthousiasme et passion. Aux Vergers de la Morinière, c'est chacun son domaine ! Rodolphe s'occupe de l'arboriculture et de la production « *du verger à la bouteille* » tandis qu'Astrid assure « *à partir de la bouteille jusqu'à sa commercialisation* ». A l'image de leur couple, leur parcours professionnel se complète. Leurs compétences alliées à leurs expériences acquises dans le milieu du vin notamment, « *un secteur qui a un siècle d'avance sur le cidre* », leur ont permis de donner de nouvelles orientations

au domaine. L'exploitation s'étend sur 60 hectares de vergers et compte une cinquantaine de variétés de pommes, convertie en agriculture biologique depuis 2016, « *avec zéro produits phytosanitaires* ». Des Vergers de la Morinière sont issus 38 produits à base de pommes et de poires, des produits bio, fermiers et AOP : calvados, liqueurs, apéritifs, vinaigre, cidres, poirés. Ils forment une gamme haut de gamme qui détonne de l'image traditionnelle que l'on se fait du producteur cidricole normand.

Astrid et Rodolphe sont « *producteurs de produits à valeur ajoutée* ». Ils prêtent une attention toute particulière au packaging. Exit les bouteilles teintées permettant de mieux savourer avec les yeux, les différentes couleurs de robe qu'offrent les calvados. L'essentiel de leur chiffre d'affaires (80 % des 40 000 bouteilles commercialisées en 2019) ils le tirent de la vente des calvados et des liqueurs. La distribution s'effectue en circuits courts : cavistes, restauration, vente à la ferme et export (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Italie) avec des importateurs fins connaisseurs de leurs produits. L'exploitation pâtit toutefois d'être en zone blanche avec une connexion internet des plus aléatoire. L'arrivée de la fibre optique (pas avant 2024) financée par le conseil départemental, est impatiemment attendue. Tout en étant redoutée « *du fait qu'elle soit aérienne* ». Astrid et Rodolphe s'inquiètent aussi « *sérieusement du réchauffement climatique* » qu'ils constatent au travers de la nécessité d'arroser les jeunes pommiers alors « *qu'il y a dix ans, ce n'était pas nécessaire* ». Le couple s'attache d'ailleurs à préserver d'anciennes variétés qu'ils ont sélectionnées. Des idées et des projets, ils en ont à foison !

L'accueil à la ferme se fait chaque jour de 9h à 12h et de 14h à 17h
sauf les vendredis après-midi et dimanches après-midi.
Contact au 06 18 46 25 58

La télémédecine sera bientôt une réalité sur le territoire

Plus que jamais, la télémédecine est devenue une priorité au sein des Vallées d'Auge et du Merlerault.



Dr Philippe Jourdain, médecin généraliste

Le territoire de la CDC VAM compte une maison des services et de santé au Merlerault, une maison de santé communale à Sap-en-Auge ainsi que deux pôles de santé libéraux, l'un à Gacé, l'autre à Vimoutiers. Dans le courant du premier trimestre 2021, ces deux pôles de santé libéraux seront dotés chacun d'équipements connectés permettant la pratique de la télémédecine. « *Les matériels sont commandés, nous attendons leur livraison espérée courant février* » indique le Dr Philippe Jourdain, médecin généraliste, à l'initiative il y a dix ans, de la création du pôle de santé libéral à Gacé.

Ce dernier a opté pour la valise, facilement transportable, le choix ayant été fait de mutualiser l'équipement avec la maison de retraite, voisine du pôle de santé libéral. À Vimoutiers, il a été opté pour le chariot. Chacun de ces équipements sera doté d'une caméra et de diverses sondes connectées : stéthoscope, otoscope, échographe, dermatoscope, électrocardiogramme. Ils permettront de réaliser des consultations à distance orientées vers des spécialistes (dermatologue, oto-rhino-laryngologiste, cardiologue...). Le médecin traitant restant toutefois décisionnaire des patients qui pourront en bénéficier. « Cela fonctionne avec la 4G ou la WiFi. La technologie est telle qu'il y a une qualité d'image assez stupéfiante ainsi qu'une écoute avec le stéthoscope nettement supérieure à ce que l'on peut avoir au quotidien avec nos instruments. C'est un plus évident car les jeunes médecins n'en finissent pas de venir en milieu rural » regrette le praticien.

La télémédecine permettra donc un meilleur accès aux soins en milieu rural, avec un confort pour le patient qui n'aura plus à attendre des mois pour consulter un spécialiste et qui n'aura plus à se déplacer, si ce n'est à son pôle de santé libéral où il sera accueilli par une infirmière. Il aura face à lui, par écrans interposés, le spécialiste qui assurera la consultation à distance, l'infirmière manipulant les instruments nécessaires à l'examen. Le prix payé par le patient sera identique à une consultation classique. L'équipement est doté du système pour la carte vitale. L'ordonnance lui sera adressée directement par courriel, à son domicile, ou bien chez le pharmacien. La mise en route de la télémédecine exige bien évidemment une organisation en amont « *avec des plages horaires dédiées, des infirmières formées et un réseau de correspondants spécialistes qui est en train de se créer* »

Le coût de chaque équipement s'élève entre 20 000 € et 22 000 € TTC, via la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Orne qui travaille à ce projet depuis un an. Les financements sont assurés par l'Europe, l'État, l'Agence régionale de santé et la région Normandie. La CDC VAM participe en assurant la prise en charge de l'abonnement annuel, correspondant pour le pôle de santé à Gacé, à 1 100 €.



Lumière sur les habitants de la CDC VAM

Valentin Chérueil, de la graine de champion

Valentin Chérueil, 19 ans, natif de Guerquesalles, est un jeune espoir de la course à pied. Il a troqué ses crampons de footballeurs à l'été 2018, pour chausser les baskets. Un sport qu'il a découvert un peu par hasard, à un moment où « *j'avais besoin de me défouler* ». C'est donc en petites foulées qu'il a décidé de le faire, avec le soutien et les encouragements de son ami, Damien Lantier. Sa première compétition, quelques semaines plus tard, sera un révélateur. Valentin finit 1er de l'épreuve à Thiberville. « *À ce moment-là, j'ai ressenti comme un déclic en moi* ». Il a l'esprit du compétiteur. Il a la gagne en lui. Il signe dans la foulée sa première saison au Club Athlétique Lisieux (CAL) où il est licencié à la Fédération Française d'athlétisme. En mars 2019, il décroche son premier titre de champion de Normandie Junior 1re année, aux 10 km et obtient son billet d'accès au championnat de France à Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales) en octobre 2019. Il finira 16e de sa catégorie et 40e au classement général, sur environ 700 participants ! Valentin pulvérisera son chrono en bouclant l'épreuve en 32 minutes 54 secondes alors « *qu'avec mon coach on misait sur un chrono de 33 minutes 40 secondes* ». Le club de la Bayard d'Argentan l'avait repéré entretemps. Depuis septembre 2019, c'est sous les couleurs du club ornaïs que le jeune coureur continue d'évoluer... au pas de course ! À la saison sur route succède la saison de cross-country « *une discipline*



très différente de la route qui constitue une bonne préparation physique car, si à la course à pied on regarde la montre, au cross il ne faut pas se poser de question, on fonce. Le plus costaud sortira vainqueur ». Là aussi le jeune athlète se distingue. Il s'est qualifié au début du mois de mars 2020 pour la finale du championnat de France de cross-country qui devait avoir lieu à l'automne à l'instar du championnat de France des 5 km sur piste dont il est également le champion de Normandie Junior 2020. Des épreuves qui n'ont pas eu lieu en raison du contexte sanitaire lié à la crise sanitaire du coronavirus. Valentin ronge son frein. En attendant des jours meilleurs, il s'entraîne autour de chez lui. « *J'ai la chance de vivre à la campagne et de bénéficier d'un environnement propice à ce que je puisse continuer de courir. C'est important pour mon moral. La course est devenue indissociable à ma vie* ». Le Graal serait « *de descendre au-dessous des 30 min aux 10 km, d'ici trois ou quatre ans* ». Un bel espoir pour ce Junior qui devrait accéder à la catégorie Espoir, la saison prochaine.

Je consomme local

**Pour vos achats, pensez aux
commerces de proximité et
à l'artisanat local**

**Retrouvez vos commerces sur la
plateforme fairemescourses.fr pour
acheter vos produits habituels.**

**Retirez-les en boutique ou
faites-vous livrer**

**FAIRE MES
COURSES**.FR

***Soutenons ensemble les
commerçants du territoire !***



Mounira Mitchala



Jeanne Cheral



Louis Chedid



Rollon... ou le rêve mystérieux



Biches Festival

AGENDA CULTUREL

Janvier

21 Jeanne Cherhal
*Concert annulé
dû aux mesures
sanitaires*

Février

16 Les lettres de
mon moulin
*Concert annulé
dû aux mesures
sanitaires*

Mars

25 Louis Chedid
Théâtre à la salle
Le Tahiti de Gacé
20h30

Avril

Des dates peuvent
s'ajouter,
restez informés !

Mai

18 Mounira Mitchala
Concert à la salle
Le Tahiti de Gacé
20h30

Juin

11 - 12 - 13
Biches Festival
à Cisai Saint Aubin

Juillet

Été 2021
Rollon... ou le rêve
mystérieux
Comédie musicale
à la halle de Vimoutiers

Août

Des dates peuvent
s'ajouter,
restez informés !

Sous réserve des mesures sanitaires dues au Covid-19

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS / VENTES / RETRAITS

Vimoutiers

02 33 67 54 85
11 rue Pernelle - 61120 Vimoutiers
Retrait de billet
par courrier ou sur place (lundi au vendredi)

Gacé

02 33 67 08 59
Place du Château - 61230 Gacé
Retrait de billet
par courrier ou sur place (mardi, jeudi et mercredi matin)

Le Merlerault

02 33 67 19 41
Place de l'Hôtel de Ville - 61240 Le Merlerault
Retrait de billet
par courrier ou sur place (mardi, jeudi et vendredi)

LA VACCINATION DANS L'ORNE

Qui peut se faire vacciner ?

+75 ans

personnes âgées de plus de 75 ans



personnes handicapées en établissement



professionnels de santé, aides à domicile, sapeurs pompiers (+ de 50 ans /comorbidités)



personnes à haut risque de forme grave



résidents des EHPAD / USLD

Les centres de vaccination

Centre hospitalier
rue Eugène Garnier
FLERS

Espace René CASSIN
3 impasse du Général Giraud
ARGENTAN

Centre hospitalier
28 rue de la Gare
DOMFRONT

PSLA de L'Aigle
1 rue du Moulin
L'AIGLE

Centre de santé
17 avenue Docteur Aimez
BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

Halle aux toiles
cours Clémenceau
ALENÇON

Carré du Perche
23 rue Ferdinand de Boyères
MORTAGNE-AU-PERCHE

En pratique

Uniquement sur rendez-vous



www.sante.fr



02 79 46 11 56

Le transport à la demande peut être sollicité par téléphone au 02 33 67 54 85

La maison France Services peut vous aider à prendre votre rendez-vous



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT